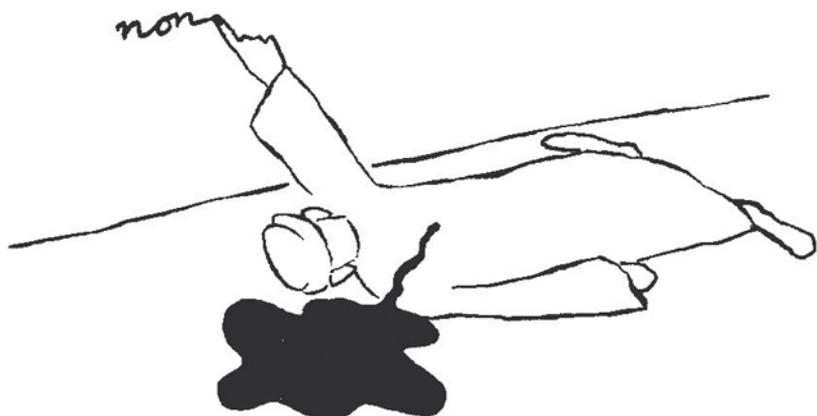


Sous la direction de
Catherine Brun

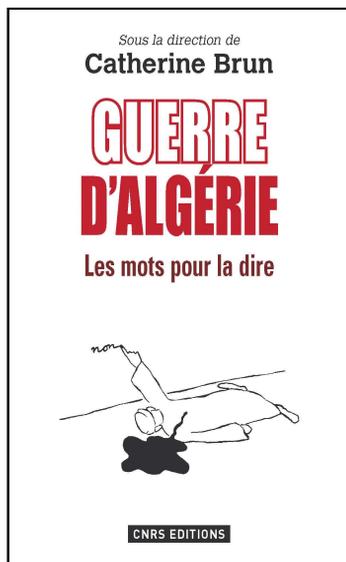
GUERRE D'ALGÉRIE

Les mots pour la dire



CNRS EDITIONS

Présentation de l'éditeur



C'est un lieu commun que les relais médiatiques et les commentateurs pressés manient encore avec gourmandise : la guerre dite d'Algérie aurait été une « guerre sans nom ». Dès l'origine, ce conflit a mobilisé des termes très divers visant à masquer la guerre derrière une prétendue « affaire intérieure » : dire ou écrire « événements », « pacification », « maintien de l'ordre », « opérations de police », ce n'est pas la même chose que de dire ou écrire « révolution », « guerre d'indépendance », « guerre de libération ». Pour chacune de ces options verbales, quels

locuteurs, quand, où, pourquoi ? Quelle valeur d'usage ?

Les textes rassemblés ici émanent d'universitaires, d'intellectuels, d'artistes : Étienne Balibar, Mathieu Belezi, Slimane Benaïssa, Messaoud Benyoucef, Catherine Brun, Jean Daniel, Daho Djerbal, Fatima Gallaire, Jeanyves Guérin, Jacques Guilhaumou, Pierre Guyotat, Julien Hage, Daniel Lançon, Francine Mazière, Gilbert Meynier, Edgar Morin, Bernard Noël, Nathalie Quintane, Régine Robin, Todd Shepard, Pierre Vermeren.

Ils s'attachent à penser la charge souvent brutale, toujours vive, de termes dévoyés, de silences subis, d'abus de langage. Ils manifestent la diversité et la concurrence de désignations irréductibles et irréconciliables. Ils dénoncent les unanimités de façade. Ils récusent les réductions et les simplifications consensuelles. Ils lient cette histoire et notre présent.

Catherine Brun est maître de conférences en littérature à la Sorbonne nouvelle – Paris 3. Ses travaux portent sur la littérature et le théâtre du deuxième XX^e siècle, et leur rapport au politique. Derniers ouvrages : Engagements et déchirements, les intellectuels et la guerre d'Algérie (IMEC/Gallimard, 2012) ; Algérie : d'une guerre à l'autre (PSN, 2014).

Guerre d'Algérie : les mots pour la dire

Sous la direction
de Catherine Brun

Guerre d'Algérie :
les mots pour la dire

CNRS ÉDITIONS
15, rue Malebranche – 75005 Paris

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2014
ISBN : 978-2-271-08179-7

Sommaire

Introduction. Les mots en partage, <i>Catherine Brun</i>	9
Désignations d'une guerre en cours, <i>Pierre Guyotat</i>	29
Ressentis d'une guerre non déclarée, <i>Nils Andersson</i>	35
Ce n'est pas ce que c'est, <i>Bernard Noël</i>	51
Voix et échos de l'opposition à la guerre, <i>Julien Hage</i>	53
La blessure, <i>Jean Daniel</i>	71
Mauriac et les autres. Un dreyfusisme catholique (1954-1957), <i>Jean Yves Guérin</i>	75
Cité des hommes et cité de Dieu dans les écrits religieux de la guerre d'Algérie, <i>Daniel Lançon</i>	93
Nommer la guerre d'Algérie et ses combattants : essai d'interprétation des registres linguistiques et sémantiques algériens, <i>Pierre Vermeren</i>	113
La révolution saisit la langue, <i>Messaoud Benyoucef</i>	131
La « révolution » du FLN (1954-1962), <i>Gilbert Meynier</i>	141
La guerre d'Algérie : une « guerre sans nom » ?, <i>Slimane Benaïssa</i>	167

Guerre d'Algérie : les mots pour la dire

Une guerre, deux grottes : lecture croisée de <i>La Grotte</i> et de <i>La Grotte éclatée</i> , <i>Aïfa Bererhi</i>	177
Je suis en colère, <i>Mathieu Belezi</i>	191
Domestiquer pour réformer. Le rejet français de la référence « coloniale » pour définir la guerre d'Algérie, <i>Todd Shepard</i>	193
On va faire quelque chose qui ne se verra pas dans un endroit où il n'y a personne, <i>Nathalie Quintane</i>	209
Distorsions verbales et mobilisations littéraires, <i>Catherine Brun</i>	215
Une poly-tragédie, <i>Edgar Morin</i> (entretien avec <i>Catherine Brun</i>)	229
La première analyse de discours sur l'Algérie : la thèse de Denise Maldidier (1969), <i>Jacques Guilhaumou</i> , <i>Francine Mazière</i> , <i>Régine Robin</i>	241
Pour une nouvelle épistémê, <i>Daho Djerbal</i> et <i>Étienne Balibar</i>	255
Dis-moi de quoi tu meurs, <i>Fatima Gallaire</i>	287
Les auteurs.....	309
Liste des sigles utilisés.....	317
Index.....	319

Les mots en partage

Catherine Brun

« Pour un soleil (croyez-moi),
il n'y a qu'une seule révolution qui compte.
Celle qu'il fait sur lui-même¹. »

C'est un lieu commun que les relais médiatiques et les commentateurs pressés manient encore avec gourmandise : la guerre dite d'Algérie aurait été – serait encore au regard de la prégnance de ce discours – une « guerre sans nom ».

Ce fut d'abord la réalité historique d'un long déni officiel. Il fallut attendre, rappelons-le, le 18 octobre 1999 pour que soit votée la loi « relative à la substitution, à l'expression “aux opérations effectuées en Afrique du Nord”, de l'expression “à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc²” ». Trente-sept ans après la fin du conflit, quarante-cinq ans après l'insurrection du 1^{er} novembre 1954, cette guerre devenait officiellement une guerre.

Dans l'intervalle, les droits et les maux des démobilisés furent si peu reconnus que Bertrand Tavernier et Patrick Rotman, avec la collaboration de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, la FNACA, conçurent un film à hauteur d'homme, où des combattants français de sensibilités diverses sortaient souvent pour la première fois du silence. Destiné à peser sur le débat public, *La Guerre sans nom*, en salles en 1992, aurait joué un rôle dans la genèse de la loi d'octobre 1999. Tavernier raconte que Louis Mexandeau, secrétaire d'État aux combattants et victimes de guerre, interpellé lors d'une projection à Hérouville sur la

1. Armand Gatti, *Les Treize soleils de la rue Saint-Blaise, Œuvres théâtrales II*, Lagrasse, Verdier, 1991, p. 143.

2. Loi n° 99-882 parue au JO n° 244 du 20 octobre 1999.

qualification des événements, a alors prononcé le mot « guerre ». Reste que du mot de Mexandeu à la loi, il fallut attendre encore plus de sept ans, et six années supplémentaires pour que la situation des militaires français détenus par l'ALN soit prise en considération par la loi de finances (2005), et encore quatre années (mars 2010) pour que les anciens prisonniers de l'ALN et du FLN cessent d'être appelés « prisonniers des événements d'Algérie » et obtiennent, avec la requalification en « prisonniers de guerre », le bénéfice des « droits attribués aux prisonniers de guerre, en général³ ». En 1992 donc, quand le film de Rotman et Tavernier sort et donne la parole à des démobilisés silencieux depuis trente ans, il sonne comme un appel à rompre un autre silence, celui des autorités, et l'on tend à oublier que les autorités furent moins muettes que manipulatrices.

D'emblée pourtant, la supercherie avait été dénoncée. Dès novembre 1955, la revue *Esprit* fustige dans son éditorial « les abominations [d'une] guerre sans nom » et invite à « Arrêt[er] la guerre d'Algérie », invalidant les dénominations périphrastiques qui esquivent la virulence des combats. Quand, cinq ans plus tard, Paul Mus souligne en ouverture des lettres commentées de son fils, sous-lieutenant mort en Algérie en juillet 1960, « que le pays descend[ait] un degré de plus, les yeux fermés, dans une guerre qui ne dit pas son nom⁴ », il épingle le tour de passe-passe qui fait prendre une « guerre sans visage » pour des « Opérations de maintien de l'ordre ». Dans les deux cas toutefois, c'est une malversation linguistique qui est visée, pas un silence : la « guerre sans nom » est avant tout une « guerre qui ne dit pas son nom », une guerre qui ne dit pas son ou ses vrai(s) nom(s) et se masque derrière une prétendue « affaire intérieure ».

3. V. la résolution n° 2 de la commission temporaire des Anciens combattants (mars 2010) : <http://www.assemblee-afe.fr/requalification-de-l-appellation.html> (dernière consultation le 21 octobre 2012).

4. *Guerre sans visage : Lettres commentées du Sous-Lieutenant Émile Mus*, Seuil, 1961, p. 14.

On le voit : l'absence prolongée de reconnaissance officielle d'un état de guerre et la lenteur avec laquelle les conséquences en ont été tirées ont entretenu un malentendu en accréditant l'idée selon laquelle cette guerre qui ne disait pas son nom était ou avait été une guerre sans nom. En entretenant, aussi, la certitude que le terme « guerre » tant attendu suffirait à dire un conflit complexe et protéiforme qu'il n'était plus nécessaire de penser.

En réalité, non seulement les dénominations de cette guerre sont nombreuses, de part et d'autre de la Méditerranée, mais elles le furent, au moins en France, très tôt, au point que le conflit semble avoir davantage souffert de l'abondance de ses appellations concurrentes que d'un déficit de désignation.

Il s'agira donc de restituer la diversité des termes mobilisés, d'en refuser les prétendues évidences, d'en rétablir les implicites, d'en comprendre les attendus. Dire ou écrire « événements », « pacification », « maintien de l'ordre », « opérations de police », ce n'est pas la même chose que de dire ou écrire « révolution », « guerre d'indépendance », « guerre de libération », « guerre de décolonisation », « djihad », ou « guérilla ». Pour chacune de ces options verbales, quels locuteurs, quand, où, pourquoi ? Quelle valeur d'usage ?

Les textes rassemblés ici⁵ émanent d'universitaires, d'intellectuels, d'artistes. Ils s'attachent à faire émerger, à rendre perceptible, à penser la charge souvent brutale, toujours vive, de termes dévoyés, de silences subis, d'abus de langage. Ils manifestent la diversité et la concurrence de désignations irréductibles et irréconciliables. Ils dénoncent les unanimités de façade. Ils récusent les réductions et les simplifications

5. Huit d'entre elles sont directement issues d'un colloque organisé par Catherine Brun (Sorbonne nouvelle – Paris 3, UMR THALIM) avec la Bibliothèque nationale de France et l'Institut du Monde Arabe les 6 et 7 décembre 2012. Que les chevilles ouvrières de ces institutions et de leurs équipes – Thierry Grillet, Jean-Loup Graton, Frédéric Ramires pour la BnF, François Zabbal pour l'IMA, Jeanyves Guérin et Alain Schaffner pour Paris 3 – soient remerciés de leur soutien.

consensuelles. Ils lient cette histoire et notre présent. Ils en appellent à une nouvelle épistémê.

Si le narrateur de *La Recherche* devait choisir, pour ses promenades, entre deux « côtés », celui de Guermantes et celui de Méséglise, les possibles sont bien plus nombreux en matière de désignations. Certes, Messaoud Benyoucef le note, la guerre avance d'abord « grimée et subreptice, tentant de faire perdre sa trace en adoptant deux stratégies différenciées : échapper à la nomination, côté algérien ; multiplier les nominations, côté français. »

Côté français en effet, les qualifications sont nombreuses, et il s'agit surtout de savoir, Pierre Guyotat le souligne, quand elles apparaissent et disparaissent, qui les utilise. Dans une période historique où, pour reprendre Koltès dans *Le Retour au désert*, « les frontières bougent comme la crête des vagues, [...] une nation existe et puis n'existe plus, [...] un homme trouve sa place et puis la perd[,] tout est remis en un autre ordre et plus personne ne sait son nom, ni où est sa maison, ni son pays ni ses frontières⁶ », manquent moins des noms que des « noms véritables » (Bernard Noël).

Les désignations évoluent, et il faut les resituer dans le moment de leur énonciation. Quelques jours seulement avant le 1^{er} novembre, Todd Shepard le rappelle, François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur, signale que la France n'a pas « un problème algérien » mais se heurte à « des problèmes algériens⁷ ». Puis il est question, Pierre Guyotat s'en souvient, d'« opérations de maintien de l'ordre », de « protection des populations » – mais lesquelles ? – mission réduite ensuite à la « protection des populations qui nous ont fait confiance ». Le 12 novembre 1954, Pierre Mendès France parle de « sédition » ; le 5, François Mitterrand estime devant la Commission de l'Intérieur de l'Assemblée nationale que

6. Bernard-Marie Koltès, *Le Retour au désert*, Minuit, 1988, p. 57.

7. Discours à l'Assemblée algérienne, le 19 octobre 1954.

« l'action des fellaghas [...] ne peut trouver qu'une forme terminale, la guerre⁸ ».

Il est question d'« événements », « dans un pays, pourtant, qui n'en manqu[e] pas » (Guyotat). S'agit-il de relativiser, de « désigner une rupture de la paix intérieure » (Guyotat), de faire passer pour notoires des faits mal connus (Barthes), de dévaluer le substantif par une pluralisation neutralisante (Philippe Ivernel) et décontextualisante (Brun) ?

Les autorités invoquent les exigences de la « pacification » – « l'expression la plus étrange et la plus malheureuse de la série. Celle qui rappelle le plus le système colonial » (Guyotat). En février 1956, Mauriac ironise : « Pacification, cela sonne bien. C'est un mot qui fait chaud au cœur rien qu'à l'entendre⁹ ». Un peu plus tard, il constate : « les lapins furent baptisés carpes et la guerre, pacification¹⁰ » (Jeanyves Guérin). En novembre 1956, l'invasion soviétique de la Hongrie incite une partie du Comité national des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord à confondre sous le terme honni de « pacification » le colonialisme français et l'impérialisme soviétique (Edgar Morin). En février 1957, le dossier Jean Muller est publié dans les *Cahiers du Témoignage chrétien*¹¹, sous le titre « De la pacification à la répression ». « Le mot “pacification” est alors devenu synonyme de massacre pour quelques citoyens de plus » (Bernard Noël). Les Algériens s'en emparent et dénoncent une nomination anti-phrastique : en mai 1957, Jean Sénac compose un poème à partir d'un tract du FLN : « Pacification = extermination¹² ! ».

8. Cité in Seloua Luste Boulbina, « 1954, Pierre Mendès France et les indépendances : Indochine, Tunisie, Algérie », *Sens Public* [Publication de l'article en ligne : 2006/03-2008/02 (réédition), p. 11].

9. *L'Express*, 6 avril 1956.

10. François Mauriac, *Bloc-notes*, t. I, *op. cit.*, p. 535.

11. *Cahiers du Témoignage chrétien*, XXXVIII, 15 février 1957.

12. Jean Sénac, brouillon de poème, 27 mai 1957 (Fonds Jean Sénac, Bibliothèque municipale à vocation régionale de Marseille, partiellement reproduit in Catherine Brun et Olivier Penot-Lacassagne, *Engagements et*

En 1961, Nils Andersson, à la demande d'Ali Haroun et de la fédération de France du FLN, publie *La Pacification*, avec pour sous-titre « Livre noir de six années de guerre en Algérie¹³ » (Julien Hage).

D'autres (dont Jean Daniel), Jeanyves Guérin le montre, conçoivent les affrontements entre Algériens et Français en termes de « guerre civile ». Mais une guerre civile implique une affaire strictement intérieure, dans le cadre d'un territoire national homogène, entre « frères¹⁴ »... Parce que la Seconde Guerre mondiale est proche et que les exactions commises – tortures, camps de concentration, répressions collectives – rappellent « l'école de Himmler » (Mauriac), s'imposent aussi la référence à la Gestapo (Claude Bourdet, Henri Marrou), et le regret que la France ait renoncé à être « le pays de la Révolution et de l'affaire Dreyfus » (Marrou). Plus tard, les harkis seront assimilés à des collaborateurs¹⁵.

Mais très tôt, la revue *Esprit* mentionne l'existence d'une « guerre » – en Afrique du Nord d'abord (décembre 1954), en Algérie ensuite (novembre 1955). Le comité d'action constitué à l'automne 1955 fait même de l'opposition à la poursuite de la « guerre en Afrique du Nord » sa raison d'exister. Reste qu'en la matière aussi, l'année 1960 constitue un tournant, de sorte que quand Jules Roy publie son roman, *La Guerre d'Algérie*, en octobre, chez Julliard, il n'est ni tout à fait le premier ni le seul à nommer les choses par ce nom (Brun). Rares sont encore toutefois ceux qui s'aventurent à parler

déchirements. *Les intellectuels et la guerre d'Algérie*, IMEC/Gallimard, 2012, p. 99).

13. Nils Andersson, in Hafid Keramane, *La Pacification, livre noir de six ans de guerre en Algérie*, nouvelle édition, Les petits matins, 2012, (édition originale, Lausanne, La Cité, 1961), p. 32-34.

14. Sur ce point, voir Ninon Grangé, *De la guerre civile*, Armand Colin, 2009.

15. Sur ce point, voir la mise au point de Mohammed Harbi, « La comparaison avec la collaboration n'est pas pertinente », *Les Temps modernes*, n° 666, novembre-décembre 2011, p. 248-250.

de « révolution algérienne » (Edgar Morin¹⁶), ou de « guerre révolutionnaire » (Pierre Bourdieu¹⁷).

Importe de prêter attention à l'identité de ceux qui s'expriment alors. Du côté des opposants au conflit, Nils Andersson le souligne, se trouvent aussi bien les partisans, marginaux et isolés, d'une opposition illégale, comme François Maspero, qui en appellent à une « Algérie indépendante », que les opposants légaux, qui manifestent aux cris de « Paix en Algérie » et peuvent s'adosser à des centrales syndicales, voire à des partis (le PSU à partir d'avril 1960). La « légitimité politique et symbolique » (Julien Hage) des uns et des autres varie donc considérablement. Parmi l'ensemble des opposants au conflit, Julien Hage propose alors de distinguer différents « statuts d'énonciation », afin d'interroger la pluralité des voix de la guerre d'Algérie : « “voix juvéniles” longtemps inaudibles », « voix maudites de la guerre froide », « voix chrétiennes », « voix sacrilèges » des combattants algériens du FLN, « voix discrètes » de la « grande muette ». Ce faisant, il introduit une catégorisation distincte de celle instaurée par Pierre Vidal-Naquet, qui différenciait trois « tempéraments idéologiques et politiques majeurs » parmi les opposants radicaux à la guerre : « les dreyfusards, les bolcheviks et les tiers-mondistes¹⁸ ».

Mais ces typologies, indiscutablement utiles pour prendre conscience de la polyphonie voire de la cacophonie ambiante, valent aussi en ce qu'elles invitent à penser leurs limites et appellent leur propre dépassement. Alors que Vidal-Naquet assimilait chrétiens et tiers-mondistes¹⁹, Nils Andersson suggère de constituer les chrétiens en quatrième tempérament, tandis

16. Edgar Morin, « La révolution coloniale. La révolution algérienne et la gauche française », in *Arguments*, n° 10, « La gauche française et le problème nord-africain », novembre 1958, p. 27-31.

17. Pierre Bourdieu, « Révolution dans la révolution », *Esprit*, janvier 1961, p. 27-40.

18. Pierre Vidal-Naquet, « Une fidélité têtue : la résistance française à la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle*, n° 10, avril-juin 1986, p. 3-19.

19. *Ibid.*, p. 12.

que Jeanyves Guérin estime que l'« on trouve des catholiques chez les dreyfusards, les bolcheviques et les tiers-mondistes ». Quant à Daniel Lançon, qui scrute les écrits personnels sans visée auctoriale du révérend père Michel de Laparre, du séminariste Alphonse Georger et d'un jeune chrétien appelé en Algérie, Michel Froidure, il montre qu'il ne s'agit pas simplement de prendre en considération les statuts d'énonciation des uns et des autres, mais également le(s) destinataire(s) de leur parole ou de leurs écrits. Il fait apparaître « un double décentrement, vers autrui comme frère d'infortune dans la guerre et vers Dieu, le grand destinataire des consciences en crise dans un temps scandé par l'éphéméride d'un conflit Orient/Occident en contexte de colonisation de peuplement », et par suite la « violence brute, et dite brutalement, entre situations d'intériorité de dialogue et d'extériorité mortifère ». Dans la sphère laïque, Raymond Aron justifiera *a posteriori* le recours à des arguments démographiques et économiques pour défendre l'indépendance algérienne²⁰ par la nature des destinataires visés, que des motifs idéologiques n'auraient pu atteindre, et par la nécessité de « convaincre ceux qui n'étaient pas convaincus²¹ ».

Importe, donc, de préciser les positions, les dates d'énonciation, la qualité des destinataires, d'esquisser ce que la linguiste Denise Maldidier, auteur de la première thèse en analyse du discours sur la guerre d'Algérie – thèse dont Jacques Guilhaumou, Francine Mazière et Régine Robin manifestent ici le caractère pionnier –, appelle « la courbe linguistique de la guerre ». Les trajectoires, collectives ou individuelles, doivent être retracées. Jeanyves Guérin montre par exemple comment Mauriac, qui « appartient à une génération nourrie dans l'idée

20. Raymond Aron, *La Tragédie algérienne*, Plon, 1957.

21. Raymond Aron, « Démocratie et totalitarisme », entretien avec Jean-Louis Missika et Dominique Wolton, Antenne 2, le 18 octobre 1981, INA [<http://www.ina.fr/art-et-culture/litterature/video/I00018821/raymond-aron-a-propos-de-la-guerre-d-algerie.fr.html>].

que l'Empire contribuait à la grandeur de la France », en a « fait le deuil en une douzaine d'années ».

Ce qui indignait intellectuels et artistes mobilisés contre le conflit, durant cette période, ce sont les exactions verbales qui non seulement s'ajoutent aux autres violences et sévices, mais les masquent et les escamotent. Bernard Dort dénonce la « perversion du vocabulaire », élevée « à la hauteur d'un instrument de gouvernement²² » ; Roland Barthes, un langage à valeur axiomatique, d'intimidation, « chargé d'opérer une coïncidence entre les normes et les faits²³ ». Sur le mode de la dispute plus que de la critique radicale d'un dysfonctionnement essentiel, les tenants de l'Algérie française (Soustelle, Boyer de la Tour, Vialatte) dénoncent eux aussi des « tours de passe-passe ».

Pour Barthes, Dort, Ivernel, Delbo, Blanchot et bien d'autres, de telles malversations appellent une mobilisation éthiquement exemplaire. « Révolutionner la politique » ne se fera pas sans « appel[er] les choses par leur nom, quoi qu'il en coûte » (Domenach et Julliard).

Aujourd'hui, le combat n'est pas clos et artistes et intellectuels s'indignent encore. C'est aussi la force et le sens de leur présence dans ce volume. Ils opposent à la persuasion insidieuse des « poèmes d'État » (Nathalie Quintane), l'inguérissable de blessures vives (Jean Daniel), l'obstination d'anciens coupables (Edgar Morin), l'acuité de veilleurs en colère (Mathieu Bezezi). « Il est curieux, relève Bernard Noël, que des actes aussi graves perpétrés dans une langue n'aient pas une répercussion chez tous les locuteurs de cette langue, sauf que s'il en allait ainsi le pouvoir, contraint à parler vrai, changerait de nature ».

22. Bernard Dort, « Note sur la guerre d'Algérie », [1960-1961, Fonds Bernard Dort/IMEC, partiellement reproduit et cité in Catherine Brun et Olivier Penot-Lacassagne, *Engagements et déchirements*, op. cit., p. 181.

23. Roland Barthes, « Grammaire africaine », *Les Lettres nouvelles*, n° 32, novembre 1955 ; *Mythologies*, Seuil, 1957 ; Points Seuil, 1970, p. 139-140.

« Ce n'est pas ce que c'est » : le titre du texte de Bernard Noël emblématise la « lâche pudeur nationale » incapable de « faire face à l'image désastreuse de sa violence coloniale ». Celui choisi par Nathalie Quintane lui fait écho : « On va faire quelque chose qui ne se verra pas dans un endroit où il n'y a personne ». La « grammaire africaine » dont Barthes a posé les bases dans ses *Mythologies*, Nathalie Quintane la met poétiquement en œuvre ici. Car les malversations ne concernent pas le seul vocabulaire : elles sont affaire de figures, de métaboles, de rhétorique, de *dyspositions*, c'est-à-dire à la fois de désorganisations et de montages, pourrait-on dire après Georges Didi-Huberman²⁴. Nathalie Quintane cite des phrases historiques : le fameux syntagme, au présent de vérité générale, dont Denise Maldidier fait la phrase de base qui condense le substrat idéologique officiel au moment du début du conflit (« L'Algérie c'est la France ») ; la justification de la torture par l'aumônier du général Massu, le père Delarue, interrogé par *Témoignage chrétien*, le 21 juin 1957 (« Entre deux maux ...] il faut [...] choisir le moindre ») ; De Gaulle, en ouverture de ses *Mémoires d'espoir* (« La France vient du fond des âges. »). Le combat n'a pas été lancé « sans grammaire »...

Côté algérien, frappe d'abord une difficulté à nommer. Plusieurs raisons en sont ici avancées. Est-ce d'avoir été désignés par « une série de termes d'évitement » que les « autochtones – ceux que l'on n'appelait pas encore les Algériens [...] ne sauront jamais la nommer comme telle » (Benyoucef) ? Est-ce d'être condamnés à l'anonymat (Benaïssa), à la clandestinité et aux pseudonymes (Gallaire) ? De ne pouvoir accéder qu'à des identités instables, des identités d'emprunt ? Le constat est unanime : les voix des combattants algériens sont presque inaudibles. Julien Hage le note : « trouver des auteurs capables d'écrire efficacement » constitue pour les éditeurs français susceptibles de relayer la cause indépendantiste une « vraie dif-

24. Georges Didi-Huberman, *Quand les images prennent position. L'œil de l'histoire*, I., Minuit, 2009, p. 86.

ficulté » au point que, quand ce ne sont pas des étudiants algériens qui prennent la plume (*La Gangrène*), ce sont des avocats ou des sympathisants. En Algérie, la « décadence » avancée de la société colonisée, encore aggravée « par trois siècles d'occupation ottomane prédatrice » a hypothéqué les possibilités d'émergence du *roman national*. Faute d'historiens, de « traces scripturaires », les Algériens, incapables « de se nommer, de nommer la *guerre d'agression* qui leur [a été] faite », sont incapables « de nommer la *guerre de libération* qui commen[ce] » (Benyoucef).

Réduits au « statut de soumis “silenciés” » (Daho Djerbal), les Algériens doivent en outre faire face à des « urgences », à des exigences de survie « guère propices aux réflexions et aux maturations » (Gilbert Meynier). Et si, comme Daho Djerbal le fait aujourd'hui apparaître, « dans ce processus de longue durée d'expropriation, de déplacement des populations et de cantonnement, dans ce processus de paupérisation généralisée, se mettait en place au sein de la paysannerie algérienne un dispositif de survie qui était en fait une forme de résistance », des « formes collectives et communautaires » qui peuvent être prises comme des « réponses à la dépossession », la portée n'en est pas immédiatement sensible.

Des désignations vinrent toutefois, notamment dans les trois documents principaux élaborés par le FLN – la Déclaration du 1^{er} novembre 1954, la Plateforme de la Soummam, en 1956 et le Projet de Hammamet, présenté à Tripoli, en 1962 – dont Nils Andersson évoque les grandes lignes. De « la restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques » (1954) à une « Révolution démocratique populaire » (1962), en passant par une « révolution patriotique et anticolonialiste » qui n'est ni « une guerre civile, ni une guerre de religion » (1956), une « courbe linguistique » pourrait aussi être esquissée et livrée à la sagacité d'une nouvelle Denise Maldidier.

Reste à s'entendre non seulement sur le sens des mots, mais sur leur nature même, ce qui n'est pas chose aisée. Pierre

Vermeren signale que bien des termes « aujourd'hui mieux identifiés » et qui « transcrivent religieusement et sans ambiguïté le combat dont il s'est agi [...] n'ont pas franchi la barrière de la langue française, notamment dans la presse de l'époque ». Il s'attache à restituer la « face religieuse cachée du militantisme révolutionnaire algérien, et de sa mise en mots idéologique et commémorative », indiquant notamment que la distinction établie par Abderrahmane Moussaoui²⁵ entre le *mujâhid*, celui qui mène un *jihâd*, et est prêt à mourir en martyr pour Dieu, et le *moudjahid*, celui qui mène un combat sacré pour « libérer la patrie du joug colonial », n'est pas sensible en arabe. À l'inverse, Messaoud Benyoucef estime que les dirigeants de l'insurrection ne se sont « résignés à adopter l'appellation de "Moudjahidines" » que par défaut, après avoir dû renoncer aux « termes de "Moukafihine" et "Mouharibine" » utilisés pour rendre l'expression française « Anciens combattants », et donc susceptibles de créer une assimilation rédhibitoire. Il insiste plutôt sur la discrétion des catégories agonistiques de type religieux, compréhensible selon lui par leur inhibition chez les lettrés francophones qui fournirent l'essentiel des dirigeants de l'insurrection.

Notons, sans vouloir conclure, qu'en France le reproche fut fait à André Mandouze et à sa *Révolution algérienne par les textes*²⁶, qui souhaitait livrer au public français les textes fondamentaux du FLN, d'avoir « gommé considérablement l'importance de l'islam dans la conscience nationaliste²⁷ ». Dès 1958, Albert Memmi soupçonnait en outre le « métropolitain de gauche » de ne pas percevoir la « forme nationale et

25. Abderrahmane Moussaoui, « Algérie, la guerre rejouée », Arles, Actes Sud, *La Pensée de midi*, 2000/3, n° 3, p. 30.

26. André Mandouze, *La Révolution algérienne par les textes*, Maspero, Cahiers libres n° 16, 1961.

27. Paul Thibaud, « L'événement qui nous tourmentait », in Jean-François Sirinelli et Jean-Pierre Rioux (dir.), *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Éditions Complexe, 1991, p. 382.

Index

Wirth, Louis : 202-203
Wolton, Dominique : 16

Yacine, Tassadit : 95, 111
Yazid, M'hamed : 155-156

Zabbal, François : 11
Zamoum, Ali : 157
Zighout, Youssef : 157
Zimmermann, Daniel : 63, 224

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions
sur notre site www.cnrseditions.fr